

Transport assisté



Rendez-vous médical ou paramédical

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a signé une convention ayant pour objet la reprise du service de transport assisté par les taxis de la ville. Ce service s'adresse aux personnes âgées résidant sur la commune de L'Isle-Adam ayant besoin de se rendre à un rendez-vous médical ou paramédical.

Les transports fonctionnent toute l'année, hors weekend et jours fériés, de 9h à 17h30. L'inscription et les réservations devront obligatoirement se faire auprès du CCAS.

Accompagnement aux agences bancaires et à La Poste

Un service d'accompagnement sécurisé avec encadrement de la police municipale est à la disposition des personnes âgées pour retirer des espèces dans les agences bancaires ou à La Poste. S'adresser directement à la Police municipale.

Contact

CCAS : 4 rue Dambry, 01 34 69 03 29

Police municipale : 01 34 08 19 08 / 06 63 85 28 13